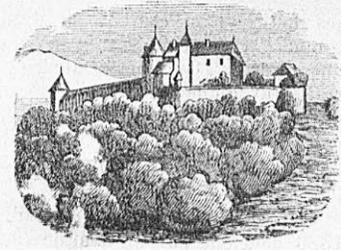




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
 » 6 mois » 2.—
 Pour l'Étranger le port en sus.
 Prix du Numéro 15 Cts.
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

Des Annonces et Réclames.
 Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.
 Réclames 50 Cts. la ligne.
 Lettres et argents franco.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Toutes les Annonces quelconques, même celles de provenance étrangère au canton, doivent être adressées au Bureau du journal.

BULLE, le 4 Avril 1884.

L'assurance judiciaire.

Nos tribunaux, avons-nous dit souvent déjà, certains tribunaux inférieurs surtout, peuplés qu'ils sont d'incapables et de janissaires tépelets, n'inspirent pas confiance.

Les injustices qu'a faites la fameuse commission cantonale au dernier concours du bétail à Bulle, à la face du public et des éleveurs qui l'ont sérieusement jugée et condamnée, nos tribunaux les commettent tous les jours, sans contrôle, en leur chambre du conseil.

MM. Ecoffey et Ayer, commissaires examinateurs du bétail de par la grâce du gouvernement, ne sont-ils pas, tous deux aussi, par la même volonté gouvernementale, juges de tribunal? La même ignorance ou prévention politique qui a dicté leurs appréciations du bétail exposé, n'influencera-t-elle pas également leurs arrêts et leurs appréciations juridiques? On en est convaincu.

Quand on ne porte pas le stigmate de la variole libertarde, eût-on cent fois raison, une cause évidente, on n'ose pas s'adresser à la justice. Si l'on a pour adversaire un corrégionnaire politique des créatures qui occupent les chaises curules du prétoire, on préfère tout abandonner.

Aussi, voit-on le nombre des procès diminuer considérablement. Ce n'est pas un mal, sans doute; et l'on s'en consolerait volontiers, en pensant qu'à quelque chose malheur est bon. Mais cela ne fait pas toujours l'affaire des citoyens qui ont des droits en souffrance. Au surplus ce défaut de confiance des uns a pour conséquence obligée d'augmenter l'audace et la mauvaise foi des autres qui comptent sur l'appui, sur la complicité du juge.

Nous ne craignons pas d'affirmer qu'avec nos tribunaux, que quelqu'un a parfaitement caractérisés en les appelant des corps de garde de l'armée du salut

libertard, il est bien peu de procès où les juges n'ont pas été pressentis, où ils n'ont pas déjà parlé.

Eh bien, si l'autorité publique, que nous payons si grassement de nos deniers pour rendre la justice, ne sait pas ou ne veut pas la rendre, prenons un autre moyen pour procurer, lorsque cela devient nécessaire, l'exécution de nos transactions et l'accomplissement des obligations dont nous pouvons être créanciers, — assurons-nous contre l'incapacité et la prévention politique du juge officiel en soumettant tous nos différends à la décision d'un tribunal d'arbitres.

Les fléaux, les malheurs, les accidents, auxquels est sujette notre pauvre humanité, ont fait naître l'idée des assurances. N'avons-nous pas l'assurance sur la vie, l'assurance contre les accidents, l'assurance contre l'incendie, l'assurance contre la grêle? Nous comptons même que, notre jeune société d'agriculture aidant, nous aurons bientôt l'assurance contre les pertes de bétail; pourquoi n'aurions-nous pas aussi une assurance contre notre calamiteuse justice?

L'arbitrage obligatoire pour toutes les difficultés, pour toutes les contestations qui pourraient s'élever entre nous, voilà ce qu'il nous faut créer.

Cessons de remplir de nos écus l'escarcelle des officiers de justice, avocats, huissiers, juges et greffiers, faisons trancher nos querelles petites et grandes par des hommes probes, capables, possédant notre confiance.

Si notre gouvernement valait quelque chose, en entendant le concert de récriminations qui s'élève de tous côtés, il aurait déjà avisé à introduire quelques réformes dans l'administration de la justice: mais nous savons maintenant qu'il ne montre de l'intérêt pour le peuple que sur le papier, dans les programmes électoraux à l'aide desquels il se fait donner de nouveaux bills pour battre monnaie et enrichir ses séides.

Non, il n'y a rien à attendre de cette cupide oligarchie tépelette, de cette bande de jouisseurs et de cancre.

Dans un prochain article, nous dirons comment,

selon nous, l'assurance judiciaire fribourgeoise, comment l'arbitrage forcé devrait être organisé.

(A suivre.)

CONFÉDÉRATION

Frontières. — Des négociations continuent actuellement entre le Conseil fédéral et le gouvernement italien au sujet des fréquentes violations du territoire tessinois par les douaniers royaux. Le rapport de gestion du Département politique mentionne ces faits et parle de mesures énergiques prises pour faire respecter le territoire suisse. Il est probable que cette question fera l'objet d'une entrevue entre les délégués du gouvernement italien et ceux du Conseil fédéral.

La Ligue de la paix. — La Ligue internationale de la paix et de la liberté vient de mettre les deux questions suivantes à l'ordre du jour de l'assemblée générale qu'elle tiendra en septembre prochain à Genève: 1° Neutralisation de l'Alsace-Lorraine; 2° neutralisation du Congo, de l'Ogôoué et des territoires qu'ils arrosent.

Berne. — Les courses de chevaux, organisées par la Société suisse, auront lieu cette année à Berne, qui ne les avait plus eues depuis 1879.

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque fédérale, tenue à Berne samedi, a décidé qu'il ne serait payé aucun dividende pour 1883, mais qu'il serait formé une réserve générale pour servir à l'amortissement des créances compromises et que le solde intégral du compte de profits et pertes de 1883 serait inscrit dans le compte de réserve générale en fr. 169,877.

Zurich. — Dimanche soir, à cinq heures, un fondeur, habitant Andelfingen, se précipita sur sa femme et lui coupa le cou. Il se tua ensuite lui-même. W. mourut immédiatement; quant à sa femme, elle n'a survécu que quelques instants à son atroce blessure. Les époux W. laissent une petite fille de huit semaines.

Lucerne. — Il y a quelques années, M. le Dr Troxler, qui avait fait à pied sa tournée professionnelle, fut trouvé mort de froid sur la grand-route. Comme il était assuré contre les accidents auprès de la société de Winterthour pour 20,000 fr.,

entouraient sa taille? c'était Henriette, Henriette sa mie, toujours Henriette!

Sait-on bien quand on commence à aimer? Dans les liaisons ingénues des enfants entre eux n'y aurait-il que des caprices insignifiants? Et quand on sait, l'amour procède-t-il plus rationnellement? Ce qu'on aime dans une femme, ne sont-ce pas des souvenirs ou des espérances plutôt que la femme elle-même? plutôt ce qu'on lui prête que ce qu'elle possède? Du reste, à quoi bon analyser?

Auguste avait dix-neuf ans. Rien n'occupait ni son corps ni son âme. Que pouvait-il faire, si ce n'est d'écouter les instincts de la nature et de chercher à les contenter selon la mesure de sa puissance? Or, à cet âge heureux, le plus fort de tous les instincts, le plus doux des passe-temps, n'est-ce pas d'aimer? Peut-être, ce dégoût de son entourage, cette fiévreuse aspiration vers l'inconnu, n'étaient-ils, au fond, produits que par le besoin d'épanchement qui gonflait son cœur de jeune homme?

Mais, jusqu'à ce moment, une chose avait empêché cet amour d'éclorre et de se réaliser. Certes, il ne manquait pas de jeunes et jolies filles dans le village. Au contraire, Julien a gardé, sous ce rapport, une réputation méritée. Néanmoins, Auguste était un Denney; il avait trop de prétentions pour mettre son cœur aux pieds de simples paysannes, et trop d'honneur pour mettre à mal une jeune fille. D'ailleurs, il était de ces caractères orgueilleux et sauvages auxquels un duel coûterait moins qu'une déclaration d'amour.

Henriette changeait considérablement la question. C'était incontestablement le premier parti du village; elle avait

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 5

DENNEY ET TAPOLET

par P. SCIOBERET.

III.

(Suite.)

A quelque distance de là, il rencontra un de ses amis, un ancien camarade d'école.
 — As-tu vu ta voisine? lui dit-il.
 — Quelle voisine? demanda Auguste.
 — Bon! avez-vous d'autres voisins que les Tapolet?
 — Eh! pardieu! je vois Tapolet et sa femme plus souvent que je ne voudrais! ils ne sont pas déjà si beaux!
 — Qui est-ce qui te parle de Tapolet et de sa femme? Ne te souvient-il plus de ta mie d'autrefois? Elle t'a valu cependant bien des coups de poing!
 — Henriette! c'était donc elle?
 — Oui, Henriette, qui est revenue du couvent grosse et grasse et puis rouge, rouge comme une pivoine. C'est une belle fille, va? Prends garde! il y aura des amateurs.

URES

AS

notaire

ril.

avis

PERROUD au TIVOLI, s'adresse, se recommande à l'public par un ouvrage prompt [801]

ILLERIE.

é avise le public et son stèle qu'il vient d'établir rie et Fabrique de Li-sa maison, Café de la

nde [763] Jules DECROUX.

LOUER

vant servir de bureau ou avec grande vitrine et une olée, les deux situés au e de notre bâtiment, ave-

Glasson frères.

AVIS.

é achète des tonneaux. JULES DECROUX.

AVIS.

ie de Bulle, on trouvera, e la tannée pour al-dins, moyennant petite verser dans la caisse ou-

de cuirs de M. Ernest achète en tous temps, de ndue de boucherie, à de ons. [813]

Pierre Michel

à Bulle [821]

VOINE

er et à fourrager.

AUX DE SÉSAME.

es fourragères,

parcette, — Fenasse. —

— Orge à semer.

avantageux.

pentiers.

uvriers charpentiers trou-édiatement de l'ouvrage s Marc Morier, entre-ATEAU D'EX. 819

CANTON DE FRIBOURG

De la Veveyse, 27 Mars 1884

Tribut envoyé par les animaux à Alexandre

Une fable avait cours parmi la bestialité ;
Si la raison ne t'en est pas connue,
Tâche, lecteur, d'en tirer une moralité.
Voici la fable toute nue.
La renommée ayant dit en cent lieux
Qu'un fils de Jupiter, un certain Alexandre,
Ne voulant rien laisser de libre devant ses yeux,
Commandait que, sans plus attendre
Tout le peuple, à ses pieds s'allât rendre,
Hommes, femmes, enfants, tous vassaux.
Les pots et les cruches se mirent en ligne,
Semant partout la terreur
En publiant l'édit du nouvel empereur.
Les taillables, les corvéables et toute espèce lige
De son seul appétit, crurent que cette fois
Il fallait subir d'autres lois.
On s'assemble, on rédige, on légifère,
Après divers avis, on résout, on conclut
D'envoyer protestation et tribut.
Le singe en fut chargé : l'on lui mit par écrit
Ce que l'on voulait qui fût dit.
Pour le tribut, le renard les tira de peine
Par la science infuse d'une cruche pleine.
Comme il fut question de porter ce tribut
Les mulets et les ânes s'offrirent
Assistés des chevaux, ainsi que du chameau.
Tous en route, il se mirent,
Avec le singe, ambassadeur nouveau.
La caravane enfin, rencontre en un passage
Messire Lion. Cela ne leur plut point.
Nous nous rencontrons tous à point,
Dit-il, et nous voici, vers Alexandre, tous en voyage.
Je veux offrir ma rédaction à part ;
Car, bien qu'il soit léger, tout fardeau m'embar-

obligez moi en me faisant cette grâce,
Et j'en serai plus content et bien plus en état,
En cas que les livres attaquent notre bande
Et que l'on en vienne au combat.
Econduire un lion rarement se pratique.
Le voilà donc admis, soulagé, bien reçu.
Parmi les vassaux de Jupiter, dont Alexandre est issu.

Traduction libre par PIERRE DUSSEL.

On écrit de Léchelles au *Confédéré*, que dans la nuit de mardi à mercredi, vers les 2 h. 20 minutes du matin, on a ressenti un assez fort tremblement de terre dans la direction du Nord au Sud « passant comme l'éclair, » faisant beaucoup de bruit », pour nous servir des expressions mêmes du correspondant.

Un incendie a éclaté lundi, à midi et demi, à Vallon (Broye) et y a consumé deux bâtiments. Cinq bêtes à cornes sont restées dans les flammes. Des enfants seraient les auteurs de ce désastre. Le même jour et à la même heure, un autre incendie était signalé, à Champmartin (Vully). Nous n'avons aucun détail sur ce dernier sinistre.

GRUYÈRE

Toujours le concours du bétail à Bulle.

La *Liberté* du 3 avril reproduit avec complaisance une correspondance soi-disant rectificative adressée de Fribourg à la *Gazette de Lausanne*, au sujet du concours du bétail à Bulle. Le personnage officiel, qui a réussi à se faire recevoir dans les anti-chambres de la *Gazette*, afin d'y excuser les fautes de notre régime, a trop manié la demi-aune pour prétendre à la houlette du pasteur. Aussi il ne rectifie rien.

Il est absolument erroné, dit-il, que la commission cantonale d'experts se soit laissée, dans la circonstance, guider par des idées politiques. Elle évite au moment de l'examen de s'enquérir du nom des propriétaires.

Le correspondant ferait bien de nous dire de quelle manière cette fameuse commission évite de s'enquérir des personnes. Que fait-elle dans ce but ? Quelles mesures de précaution prend-elle ? Si les animaux étaient parqués et examinés en l'absence des propriétaires, l'on pourrait faire croire que les préoccupations personnelles sont étrangères aux choix effectués. Au lieu de cela, nous voyons les éleveurs placer en signe de propriété, la main sur l'animal au moment où la commission s'approche. Quand on veut éviter de commettre un péché, vous devez savoir, vous les bons, que l'on ne doit pas commencer par s'exposer au danger.

Non, vous ne réussirez pas à donner le change et vous trouverez peu de benets pour croire que M. Joseph Ecoffey ne connaît pas tous les éleveurs, sans exception. Et qui admettra que M. Ayer, ce *maquignon* intrépide, ce coureur de toutes les foires et de

toutes les écuries, ne connaît pas beaucoup mieux le propriétaire et sa couleur politique que les mérites d'une pièce de bétail ?

Du reste, nous avons trop de preuves contraires pour admettre que la politique n'inspire pas les verdicts du jury. Ce cher correspondant de la *Gazette* avoue lui-même que dans la circonstance les idées politiques n'ont pas guidé la commission. Dans la circonstance est excellent ! Il y a par conséquent des cas où la politique dirige votre commission. Quel cynisme avec !

Vous prétendez donc simplement avoir fait exception à Bulle, à la règle que vous suivez. Mais où trouver la preuve de cette exception ?

Nous maintenons que la commission fait de la politique avec notre argent et avec les subsides de la Confédération ; nous n'avons pas un mot à retrancher à ce que nous avons affirmé. Nous savons même que l'on s'est enquis des noms.

« Le public est unanime à constater que la commission a bien jugé, dit le correspondant. »

Si l'audace pouvait être votre moyen de salut, vous auriez trouvé dans cette assertion une échappatoire fort savante. Mais ce public, à l'opinion duquel vous faites sournoisement appel, constitue le tribunal de votre condamnation. Il s'est déjà prononcé le jour du concours et nous n'avons été que l'écho de ses légitimes récriminations. Vous avez l'air d'invoquer sa sentence, et nous nous y référons. Puisque vous y tenez, vous connaîtrez dans quelques jours ce que nos éleveurs pensent de votre commission. Il faudra bien alors vous rétracter, reconnaître qu'on fait de la politique sur le dos de nos *modzons*, et avouer que la commission a fort mal jugé.

L'on s'imagine avoir trouvé une excuse dans le fait que précédemment M. Louis de Diesbach, membre de la commission, aurait été menacé du bâton.

Vous provoquez là une comparaison désastreuse pour votre cause. Au temps où M. Diesbach fonctionnait, l'on se plaisait à reconnaître les aptitudes et l'impartialité du jury. Le fait que vous citez n'a aucune importance ; il a, au surplus, tourné à la confusion entière de son auteur ; le public a été unanime à donner raison à la commission. Il n'est pas exact, du reste, qu'un bâton ait été levé sur la tête de M. Diesbach.

Pour expliquer que deux taureaux, primés à Zurich, ont été l'objet du dédain de la commission, l'officiel correspondant insinue que ces animaux auraient subi une dépréciation depuis l'automne dernier. Or, de l'avis des connaisseurs qui ont vu les sujets en 1883, les deux taureaux ont au contraire gagné et augmenté de valeur.

« Mais le vainqueur du concours n'appartient pas à un adversaire politique des mécontents. Donc la politique n'a pu exercer aucune influence quelconque. »

Cet argument n'exclurait pas l'incapacité de la commission, il paraîtrait par contre établir dans une certaine mesure son impartialité. Mais ici les préoccupations politiques ont fléchi devant un sentiment qui n'est guère plus louable ; elles ont été vaincues par des considérations d'intérêt personnel. Qu'il suffise de rappeler que M. Ayer est *maquignon*, et, qu'en cette qualité, il visite fort souvent les écuries de M. Yerly. Le *maquignonage* a brossé la politique ; c'est ce qui a valu à M. Yerly de voir son taureau primé en première classe, distinction qu'il méritait du reste comme plusieurs autres.

Enfin l'officiel de la *Gazette* désirerait que l'on enterre cette question. Selon lui, la lettre rectificative de M. Roggo met fin à la discussion, et puis le sujet est de *minime importance*.

Voilà qui s'appelle en prendre à son aise. Il s'agit des intérêts de notre agriculture, c'est-à-dire de l'unique source de revenus que possède notre canton ; il s'agit de la répartition équitable du subside fédéral de fr. 4600 et il ne vaut pas la peine de s'occuper de si peu ! Nous savons que toute la sollicitude du gouvernement était pour les entreprises du N° 13, nous savions que seuls les libéraux avaient droit aux faveurs de l'Etat, mais ce que nous n'aurions jamais osé supposer, c'est qu'on eût l'impudence de faire imprimer de pareilles énormités par un journal étranger au canton. Vous savez maintenant, campagnards, à quoi vous en tenir : les questions relatives à l'élevage du bétail, sont de *minime importance* ! C'est un magistrat qui l'écrit à la *Gazette de Lausanne*.

Nous comprenons que nos luppés gouvernements désirent faire silence autour de ce scandale ; mais nous ne le permettrons pas, et nous avons la certitude que la Confédération n'entendra pas que les subsides qu'elle accorde à l'agriculture soient plus longtemps gaspillés par une coterie politique.

Nous tenons encore une fois à confirmer tout ce que nous avons dit, et la lettre de M. Roggo ne nous

ses héritiers se crurent en droit de réclamer la somme. La société ayant contesté le droit, il y eut procès. Or, cette affaire, après avoir été traitée avec une lenteur désespérante par le tribunal de première instance, est arrivée devant la cour d'appel qui vient enfin de rendre un arrêt par lequel la société de Winterthour a été condamnée à payer les vingt mille francs.

Glaris. — Les comptes d'Etat pour l'année 1883 bouclent par un boni de 70,207 fr. Le budget de 1884 prévoit un excédent de recettes de 10,500 fr. Le taux de l'impôt a été réduit d'un demi pour mille.

Tessin. — Une dépêche de Bellinzone adressée au *Bund* annonce que MM. le syndic Bolla, le docteur Emma et l'ingénieur Frasa ont recouru en leur nom et en celui de tous les condamnés, dans l'affaire du curé Rinaldi à Olivone, auprès du Tribunal fédéral pour déni de justice et ont demandé la suspension provisoire de l'exécution du jugement du tribunal d'appel.

— D'après une autre dépêche de Locarno, la chambre correctionnelle du tribunal d'appel a prononcé l'acquiescement, sous réserve d'une instruction nouvelle, des conseillers municipaux radicaux de Someo condamnés par le tribunal de district de Maggia à vingt jours de prison, à une amende et aux frais. Ces conseillers municipaux avaient été l'objet d'une poursuite du conseil d'Etat, parce qu'ils avaient élu comme régent de la commune, malgré son préavis défavorable, un candidat radical, M. Laffranchi.

— La direction du Gothard a adjugé les ateliers de réparation à Bellinzone.

Vaud. — Un léger accident est arrivé lundi après midi à la gare de Lausanne. Voici exactement ce qui s'est passé :

Le train 246 arrivant de Fribourg à Lausanne à 3 h. 50 min. n'a pu faire d'arrêt réglementaire au disque du Treyblanc ; il est venu heurter une machine en manœuvre sur le pont d'Ouchy. Les deux locomotives ont été endommagées, une assez fortement ; plus, quelques avaries à des wagons. Le personnel et les voyageurs du train n'ont eu aucun mal. L'enquête démontrera la cause qui a empêché le train de faire son arrêt.

Neuchâtel. — On annonce que, dans la nuit de vendredi à samedi, vers une heure du matin, la brigade des douanes de la Cluse a saisi une voiture contenant dix lourds ballots de contrebande. Le cheval conduisant la voiture aurait pu être tué, mais aucun des contrebandiers n'aurait pu être arrêté.

Empoisonnement. On écrit de Lignières : « Un singulier accident, qui a eu une issue tragique, est survenu ici. Le guet de nuit, ayant trouvé une bouteille d'eau-de-vie, se mit en devoir de la boire avec deux autres camarades. Une demi-heure après, l'un d'eux expirait dans d'atroces souffrances, et les deux autres eurent aussi beaucoup à souffrir avant de se remettre. L'avis du médecin fut d'abord qu'il devait y avoir de la strychnine dans l'eau-de-vie, et l'autopsie, qui a eu lieu jeudi passé, a constaté des traces de ce violent poison. Comment cela a pu se faire, c'est ce que l'enquête qui s'instruit parviendra peut-être à éclaircir. »

Genève. — Les hirondelles ont fait leur apparition. Depuis lundi dernier on en a pu voir quelques-unes en éclaircirs.

reçu au couvent une certaine éducation, et les souvenirs d'enfance qui l'unissaient à lui aplanissaient la voie à sa timidité. Restait la haine qui séparait les deux maisons. Ceci, au lieu d'être un obstacle, semblait plutôt un encouragement. Il y a toujours un peu de l'élément romanesque dans l'âme d'un jeune homme. Il lui semblait chevaleresque de braver la colère de son père, noble et généreux d'éteindre cette haine dans une alliance ; en un mot cet amour avait tout le mérite d'une liaison convenable et assortie, et tout le piquant d'une flamme traversée, combattue et malheureuse.

Tel est à peu près le résumé des longues délibérations que le jeune homme tint avec lui-même. Cependant, malgré la supériorité évidente des arguments soulevés en faveur de Henriette, l'indécision habituelle du jeune homme fit que tout cela resta à l'état de projet.

Quelques jours se passèrent sans amener aucun événement digne de remarque. Auguste, le premier mouvement passé, était retombé dans ses incertitudes. Au moment de recommencer ses opérations, de graves scrupules s'offraient à sa pensée. Si, dans sa position actuelle, une alliance avec les Tapolet n'était pas précisément une dérogation au code de la famille Denney, il n'en serait plus de même si l'oncle venait à mourir. Et puis, ce qui arrive toujours aux gens irrésolus, la crainte présente l'emportait sur les doux souvenirs du passé et les riants espoirs de l'avenir. La figure sévère de M. Denney éclipsait totalement ou peu s'en faut la fraîche figure de Henriette, d'autant plus que, depuis son retour, c'est à peine s'il avait entrevu deux ou trois fois la jeune fille.

(A suivre.)

fait pas retrancher avancé. M. Roggo lidarité, veut bien qui s'est passé ; l pour autant notr vons en présence déclaration infirm ciations.

L'administrati voulant mettre à quelques années dresser des plans trottoir le long d

Ce trottoir aur compris les ancie les maisons et au rait en asphalte

Le conseil gé pour se prononc cette amélioratio

Nous avons e que nous livrons être mûrement e

D'aucuns prét taines dans les c de bains publics ville, d'un jardin des travaux plus

D'autres estim munal ne constit Ce n'est pas un t une seconde cha

maisons ces anc n'est pas la pein pense. Au reste, obliger les propr frais de construc plates-formes ; c que ce n'est pas ticle 119 de la l à ce mot.

Un C'est vraiment ler des enfants de appui pendant t se pratique dans

Chez Pic
à
à semer
TOURTEAU
Graines
Trèfle. — Espan
Poissettes. — Cha
Prix a

GRAN
de confections po
Visites, Imperme
assortiment de c
en tous genres,
goux, chez
M^{me} WALDME

Extrait
(Prod
Le meilleur q
marquable par so
son efficacité de
marché. Un litr
plus de 10,000
Colorant pou
fr

Spécialement
beurres et froma
tation. Préparati
tion la plus saine
ploi le plus écon
Seul dépositair

707] D

A L
Un local pouvan
de magasin, avec
chambre meublée
rez-de-chaussée d
nue de la gare.
787]

pas beaucoup mieux le politique que les mérites de preuves contraires que n'inspire pas les ver-
 respondant de la Gazette la circonstance les idées la commission. Dans la Il y a par conséquent des tre commission. Quel cy-

lement avoir fait excep-
 e vous suivez. Mais où
 ception?
 ommission fait de la poli-
 avec les subsides de la
 s pas un mot à retrans-
 imé. Nous savons même
 ns.

constater que la commis-
 spondant.
 tre moyen de salut, vous
 ertion une échappatoire
 à l'opinion duquel vous
 constitue le tribunal de
 déjà prononcé le jour
 été que l'écho de ses lé-
 avez l'air d'invoquer sa
 férons. Puisque vous y
 quelques jours ce que nos
 mission. Il faudra bien
 être qu'on fait de la po-
 litique, et avouer que la

é une excuse dans le fait
 s de Diesbach, membre
 menacé du bâton.
 omparaison désastreuse
 s ou M. Diesbach fonc-
 reconnaître les aptitudes
 e fait que vous citez n'a
 u surplus, tourné à la
 teur; le public a été
 la commission. Il n'est
 bâton ait été levé sur la

x taureaux, primés à
 édain de la commission,
 ue que ces animaux au-
 depuis l'automne der-
 onnaisseurs qui ont vu
 taureaux ont au con-
 vateur.

conours n'appartient
 des mécontents. Donc
 eune influence quelcon-
 pas l'incapacité de la
 ar contre établir dans
 impartialité. Mais ici
 s ont fléchi devant un
 plus louable; elles ont
 érations d'intérêt per-
 appeler que M. Ayer
 tte qualité, il visite fort
 erly. Le maquignonnage
 ce qui a valu à M.
 imé en première classe,
 reste comme plusieurs

ette désirerait que l'on
 n lui, la lettre rectifica-
 la discussion, et puis
 ance.

rendre à son aise. Il
 agriculture, c'est-à-dire
 us que possède notre
 partition équitable du
 et il ne vaut pas la
 eu! Nous savons que
 ernement était pour les
 avions que seuls les li-
 veurs de l'Etat, mais ce
 é supposer, c'est qu'on
 rimer de pareilles éner-
 au canton. Vous savez
 quoi vous en tenir: les
 du bétail, sont de mi-
 magistrat qui l'écrit à la

luppés gouvernemen-
 autour de ce scandale;
 as, et nous avons la cer-
 n'entendra pas que les
 agriculture soient plus
 otierie politique.
 fois à confirmer tout ce
 e de M. Roggo ne nous

fait pas retrancher un iota de tout ce que nous avons
 avancé. M. Roggo, par un généreux sentiment de so-
 lidarité, veut bien partager la responsabilité de ce
 qui s'est passé; libre à lui de le faire; il ne perd pas
 pour autant notre confiance; mais nous nous trou-
 vons en présence de faits trop positifs pour que sa
 déclaration infirme en manière quelconque nos appré-
 ciations.

Les trottoirs.

L'administration communale de la ville de Bulle,
 voulant mettre à exécution une décision prise il y a
 quelques années déjà par le conseil général, a fait
 dresser des plans et devis pour l'établissement d'un
 trottoir le long de la Grand'rue ou rue occidentale.

Ce trottoir aurait 3 mètres (10 pieds) de large, y
 compris les anciennes plates-formes existant devant
 les maisons et auxquelles on ne toucherait pas. Il se-
 rait en asphalte et bordé de granit.

Le conseil général sera assemblé prochainement
 pour se prononcer sur la dépense qu'occasionnera
 cette amélioration.

Nous avons entendu à ce sujet des observations
 que nous livrons à la publicité, afin qu'elles puissent
 être mûrement examinées et discutées.

D'aucuns prétendent que l'établissement de fon-
 taines dans les quartiers excentriques, d'une place
 de bains publics, d'hydrants dans l'intérieur de la
 ville, d'un jardin anglais sur le moulin d'en-haut sont
 des travaux plus urgents.

D'autres estiment que le projet du conseil com-
 munal ne constitue qu'une amélioration insuffisante.
 Ce n'est pas un trottoir qu'on veut faire, dit-on, c'est
 une seconde chaussée. Pour laisser exister devant les
 maisons ces anciennes plates-formes irrégulières, ce
 n'est pas la peine de décider une aussi grosse dé-
 pense. Au reste, il n'est pas bien sûr que l'on puisse
 obliger les propriétaires de maison à contribuer aux
 frais de construction de cette allée parallèle à leurs
 plates-formes; car ce sont ceux-là qui soutiennent
 que ce n'est pas là un trottoir dans le sens que l'ar-
 ticle 119 de la loi sur les communes a voulu donner
 à ce mot.

Une autre réforme.

C'est vraiment une barbarie que de faire agenouil-
 ler des enfants de 6 à 8 ans sur de petits bancs sans
 appui pendant tout le temps des offices, comme cela
 se pratique dans l'église paroissiale de Bulle.

Quand les progrès de l'hygiène scolaire ont amené
 la transformation du mobilier de nos écoles, princi-
 palement des bancs, comment l'administration pa-
 roissiale de Bulle n'a-t-elle pas compris qu'il était
 bien plus indispensable encore de changer ces mau-
 vais petits instruments de torture sur lesquels nos
 enfants sont obligés, par des tours de force d'équi-
 libre, de se tenir à genou.

Nous signalons également à l'administration pa-
 roissiale les défauts des confessionnaux qui de-
 vraient être complètement transformés.

La foire d'Avril.

Affluence de beau et bon bétail. Peu d'acheteurs
 du dehors. Les prix ont fléchi d'environ 50 fr. par
 tête de bétail. C'est que la France, qui principale-
 ment s'approvisionne chez nous, craint la sécheresse
 et la disette des fourrages. Déjà le Midi souffre énor-
 mement.

Par contre, nous avons été favorisé (ce n'est peut-
 être pas l'expression exacte) d'un nombre considé-
 rable de marchands et petits industriels forains qui,
 souvent, avec une marchandise de pacotille, font une
 concurrence détestable au commerce et à l'industrie
 de la place.

Mardi soir dernier, vers les 8 heures, on remar-
 quait depuis Bulle, dans la direction du Nord-Est,
 une forte rougeur.

C'était la grande ferme des frères Guillet, lieu dit
 en la Praz, au territoire de Pont-la-Ville, qui brûlait.

On ne sait comment le feu a pris. La famille était
 à souper lorsqu'elle a entendu le crépitement des
 flammes dans la maison. Le mobilier entier, plus une
 somme d'environ 1,200 francs, ainsi que 5 brebis ont
 été la proie de l'élément destructeur.

M. Soussens nous a adressé encore une lettre que
 nous ne croyons pas destinée à la publicité. Elle
 ne renferme du reste aucun fait nouveau.

ÉTRANGER

Italie. — Une forte secousse de tremblement de
 terre a été ressentie à Casamicciola.

Angleterre. — Le duc d'Albany, fils de la
 reine Victoria, est mort subitement à Cannes

(France). Des bruits contradictoires circulent sur
 les causes de la mort du prince Léopold qui a
 succombé à une attaque.

— La reine de Hollande, sœur de la duchesse
 d'Albany, est arrivée à Claremont ce matin, se
 rendant à la résidence de la duchesse à Vienne.

Autriche. — L'imprimeur Gross a été arrêté
 hier, sous l'inculpation d'avoir fabriqué de faux cou-
 pons de papiers d'Etat et d'actions russes, princi-
 palement d'actions de la banque agraire. Un certain
 nombre de faux coupons ont été saisis.

Etats-Unis. — De graves désordres se sont
 produits à Cincinnati. La foule, exaspérée d'un
 jugement, qu'elle trouvait trop clément, contre
 des assassins, s'est ruée sur la prison, dans l'in-
 tention de lyncher ceux-ci. La troupe est intervenue.
 Une bataille en est résultée. Le peuple a été
 mitraillé avec des Gattlings. On compte beaucoup
 de morts et de blessés. — L'émotion est grande aux
 Etats-Unis.

Tonkin. — On est entré dans la saison des
 pluies. Il est probable qu'après l'occupation de
 Hong-Hoa, laquelle aura lieu le 7 ou le 8, un
 terme sera mis, pour le moment, aux opérations.
 6000 Français resteraient dans le pays. On leur
 adjoindrait des auxiliaires tonkinois, dont le re-
 crutement et l'instruction ont déjà commencé.

Soudan. — Gordon, battu par les insurgés,
 est enfermé dans Karthoum. Il n'est plus appuyé
 que par la population.

Les chaleurs empêchent le général Graham de
 poursuivre la campagne. On croit qu'il va recevoir
 l'ordre d'évacuer le Soudan.

— Le général Gordon a renoncé à sa politique
 de conciliation et a rappelé à Karthoum les troupes
 égyptiennes qui avaient été dirigées sur l'Egypte.

Turquie. — Un terrible tremblement de terre
 a ravagé les côtes du golfe Persique, et surtout
 la contrée persane qui forme la côte orientale du
 golfe.

Neuf villages sont complètement détruits. Il y
 a eu d'innombrables victimes, et beaucoup d'ani-
 maux domestiques ont péri.

Pour la rédaction: C. GILLARD.

Chez Pierre Michel

à Bulle [821]
AVOINE
 à semer et à fourrager.
TOURTEAUX DE SÉSAME.

Graines fourragères,

Trèfle. — Esparcette, — Fenasse. —
 Poisettes. — Chanvre. — Orge à semer.
Prix avantageux.

GRAND CHOIX

de confections pour Dames, en Paletots,
 Visites, Imperméables, ainsi qu'un bel
 assortiment de chapeaux et nouveautés
 en tous genres, à des prix très avanta-
 geux, chez [803]
M^{me} WALDMEYER, modiste, à Bulle.

Extrait de Présure.

(Produit Danois.)

Le meilleur qui existe, surtout re-
 marquable par son riche rendement, par
 son efficacité constante et par son bon
 marché. Un litre suffit pour coaguler
 plus de 10,000 litre de lait écrémé.

**Colorant pour beurre et pour
 fromage.**

Spécialement recommandé pour les
 beurres et fromages destinés à l'exporta-
 tion. Préparation nouvelle, compo-
 sition la plus saine et la plus propre, em-
 ploi le plus économique.

Seul dépositaire:
Charles LAPP,
 707] *Droguiste, à Fribourg.*

A LOUER

Un local pouvant servir de bureau ou
 de magasin, avec grande vitrine et une
 chambre meublée, les deux situés au
 rez-de-chaussée de notre bâtiment, ave-
 nue de la gare. [813]
Glasson frères. 787]

Ferblanterie

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.

Baignoires et bains de siège, lessiveuses économiques, boîtes à lait en tôle
 étamée.

Lampisterie, tubes et mèches.

Assortiment de ferblanterie de cuisine.

Réparations en tous genres.

TRAVAIL SOIGNÉ ET PRIX MODÉRÉS.

809]

Jules PASQUIER.

ETALON

La société hippique fribourgeoise
 prévient les propriétaires de juments
 poulinières que l'étalon «Aramis»
 qui a obtenu la prime de 1^{re} classe,

à Bulle, le 20 mars dernier, se trouvera:

A la **Croix-Blanche**, à **Vuadens**, tous les samedis, à partir du 29 mars,
 ce jour compris, jusqu'au 14 juin inclusivement.

A **Charmey**, au **Maréchal-Ferrant**, tous les lundis, à commencer le 28
 avril jusqu'au 26 mai inclusivement.

Tous les jeudis, à l'**Hôtel de l'Écu**, à **Bulle**. [825]

Pour la montagne.

On demande des genisses à estiver.
 Soins garantis. [833]
 S'adresser au bureau du journal qui
 indiquera.

AVIS.

A la **tannerie de Bulle**, on trouvera,
 dès ce jour, de la **tannée pour al-
 lées de jardins**, moyennant petite
 rétribution à verser dans la caisse ou-
 vrière.

Au **magasin de cuirs** de M. **Ernest
 Glasson**, on achète en tous temps, de
 la **graisse fondue de boucherie**, à de
 bonnes conditions. [813]

On demande

à acheter une **armoire, garde-
 robe**, encore en bon état. 817
 S'adresser au bureau du journal.

DISTILLERIE.

Le soussigné avise le public et son
 ancienne clientèle qu'il vient d'établir
 une **Distillerie et Fabrique de Li-
 queurs** dans sa maison, **Café de la
 Gare**, à Bulle.

Se recommande [763]
Jules DECROUX.

CHAUX maigre.

On trouvera dès le 28 mars, et pen-
 dant toute la bonne saison, dans les fours
 à chaux de M. **CARDIS**, à **Montbovon**,
 la véritable chaux maigre connue par sa
 supériorité pour résister au temps et à
 l'humidité, au prix de 8 fr. la bosse, soit
 les 16 quarterons. [828]

AVIS.

Le soussigné achète des **tonneaux**.
 764] **JULES DECROUX.**

Œufs de Pâques.

A la pharmacie **Gavin-Na-
 gele** on trouvera un assortiment
 complet de couleurs pour teindre
 les œufs.

Pour l'Amérique

Départs réguliers. Magnifiques vapeurs-
 postes français. Prix réduits. Traitement
 excellent par la Société d'Emigration
 très recommandée

Ph. ROMMEL & C^o à **Bâle**
 et ses Agents autorisés: **MM. Emile Ruf-
 fieux à Lausanne et César Schmidt à
 Bulle.**

Colonisation avantageuse dans le Ken-
 tucky, etc.

Envoi des brochures gratis. ➔

Chez Pierre Michel

à **BULLE**

**Harengs. Stockfisch. Morue. God-
 fisch. Sardines. Maqueraux. Ho-
 mards. Thon. Champignons.**
Pois. Haricots en conserve. 822

Avis.

Le soussigné avise l'honorable public
 qu'il vient de construire un **congrin**
 pour ferrer le bétail.

Se recommande 819
Sévère Rime, maréchal,
 à **Echarlens.**

Chez Jos. MOURA

à **Bulle.**

**Thon, Sardines, Harengs, Macaronis,
 Tomates, Pois, Haricots, etc.**

Lessive Phénix, véritable.
Vins de Bordeaux,
blanc et rouge. 812

GRAND DÉBALLAGE DE CHAUSSURES

à BULLE.

Riche assortiment de Chaussures fines

Ouvert tous les JEUDIS et VENDREDIS, pendant le mois d'Avril.

Café du Commerce, ancien bureau Andrey, notaire
GRAND'RUE.

Perdu

un billet de banque de 100 fr.
Le rapporter contre bonne récompense
au bureau du journal. [842]

A vendre ou à louer

L'Hôtel du Sapin, à Charmey.
Entrée immédiate. — Conditions
très favorables. [843]
S'adresser à M. Alex. ANDREY,
notaire, à Bulle.

TROUVE

Une **bonne de pétrole**, entre
Riaz et Vuippens. [847]
S'adresser au bureau du journal.

Glasson & C^{ie}, à Bulle

Fers et Quincaillerie.
Scies à eau et Scies circulaires,
Peaux de caillots vieilles, Toiles à fro-
mage, Thermomètres pour fromagers,
Maxima et Minima, Poudre et Pâte à
polir tous les métaux. Jouis pour diri-
ger les cornes du jeune bétail. Dépôt de
Ph. Guidi, à Fribourg, pour retailage
de Limes. Représentants de la maison
Finsler, à Zurich, pour Ceri et
Paille de fer pour parquets. [846]

A vendre

à distraire ou à consommer sur place
quelques mille pieds **foin et regain**
de première qualité, situés rière Corbiè-
res et Hauteville. [845]
S'adresser à M^{me} Veuve Magnin, con-
trôleur, à Bulle, ou à Mélanie Blanc,
à Corbières.

Banque populaire Suisse

(Succursale de Fribourg.)

Nous escomptons des billets à 3 mois
à 4 1/2 % + 1/10 % de commission par
mois et ouvrons des crédits en comptes-
courants garantis 4 3/4 % plus 1/8 à 1/2 %
de commission par semestre, selon vire-
ment. (O Fr. 16.)
Les sociétaires jouissent d'une réduc-
tion sur les taux ci-dessus. [844]

AVIS.

L'Étalon
Baki, primé 100 francs, race pure
du Jura suisse, robe noire, fera la
saillie à Bulle tous les jeudis, de 7
à 5 heures, pour le prix de 6 francs.
S'adresser au Cheval Blanc.
A Charmey, tous les lundis de 8
à 5 heures au prix de 10 fr. [841]
Comte de CHAYLA, à Ependes.

Chez **François Pilloud**, près du Temple, à Fribourg.
Gillard, entrepreneur, à Bulle.
Clarín, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac.

TUILES EMBOITEMENT

MÊME MODÈLE QUE CELLES D'ALTKIRCH

DE LA

Grande Briqueterie mécanique de Zurich

Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses.
Prix exceptionnellement réduits. [848]

Diplôme de 1^{re} classe à l'exposition
nationale de Zurich 1883.

Diplôme de 1^{re} classe à l'exposition
nationale de Zurich 1883.

AVIS

La soussignée avise l'honorable public
de Bulle et des environs, qu'elle vient
de s'établir, en cette ville, en qualité de

Blanchisseuse-Repasseuse.

Elle se recommande à la bienveillance
du public pour tous les ouvrages qui
concernent son état. [840]

Gschwind, Marie, place du marché
au bétail, à Bulle.

AVIS.

Les personnes qui se chargeraient de
prendre des **veaux en pension** pour le
prix de 13 cent. le litre de lait, peuvent
s'adresser à [837]

Marcelin Wicki, à Semsales.

Attention.

Le soussigné avise l'honorable public
de Bulle et de la campagne qu'il vient
de s'établir en cette ville, maison de
M. MOURLEVAT, place du marché au
bétail.

Il se recommande à son ancienne cli-
entèle, ainsi qu'à toutes les personnes qui
voudraient bien lui confier les travaux
concernant son état de **cordonnier** et
fabricant de chaussures. [839]

Prix modérés.

Gschwind, Jos., cordonnier.

Avis aux armallis.

A vendre d'occasion, une belle chau-
dière en bon état, contenant 500 litres.
S'adresser à **Pierre Goutte**, chif-
fonnier, à Romont. [832]

Chez J. MOREL-BADOUX

à Bulle,
Farines diverses, Maïs, Son et
Avoine.
Tourteaux de sésame,
1^{re} qualité. [585]

Étalon.

M. Christian Gäuman, à Telletz,
St-Ours, avise les propriétaires de ju-
ments poulinières qu'il sera tous les lun-
dis, à partir du 1^{er} avril, à la **Croix
Blanche**, à Hauteville, avec un **étalon
pure race du pays**, primé déjà 4 fois
dans les concours. [824]

Avis.

Le soussigné avise l'honorable public
de Bulle et des environs qu'il vient de
s'établir, en cette ville, comme **cor-
donnier**, dans la maison de M. Müller,
boulanger. Il se recommande pour tous
les travaux concernant son état.
[826] **Philippe Krantz, fils.**

Changement d'Atelier.

Le soussigné avise le public de la ville et du dehors qu'il a ouvert un atelier
de **clouterie** dans l'ancienne forge de M. Gustave Wehner, serrurier, vers
l'Ecu. Il fabrique de la bonne marchandise et son banc du jeudi sera toujours
bien fourni en clous forgés et de tous genres. [838]

Joseph Kottmann, cloutier, vers l'Ecu.

A la Botte Rouge

au centre de la Grand'rue

à BULLE.

Grand déballage DE CHAUSSURES

provenant des meilleures fabriques suisses, françaises, allemandes, autrichiennes,
achetées dans de bonnes conditions, ce qui me permet de les vendre excessivement
bon marché.

J'invite cordialement toute la ville et la campagne à profiter de l'occasion et
à venir faire ses emplettes, chez [829]

Fr. TRENQUE, cordonnier.

MAGASIN DE PARFUMERIE

Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE

Grand assortiment de Brosserie et de Peignes en ivoire,
écaïlle, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies Boîtes garnies de Parfumerie pour Etrennes.

Choix immense de **Savons** fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce.

Toutes les spécialités de PARFUMERIE connues et recom-
mandées. [664]

Plus de cheveux gris par le **BROW'S CAPILLAIRE**, 2 fr. 75 le flacon.

LE DERMATOLIP du D^r Wander

(meilleure huile pour le cuir)
amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et im-
perméable. Très apprécié par les **chasseurs**. Le meilleur enduit (moyen de
graissage) pour les **harnais**, les **bottes**, les **sabots de chevaux**, **selles**, **voitures**,
chez **MM. L. Körber**, Bulle; **Widmer-Mettler**, Romont;
Ch. Lapp, Fribourg. [484]



PRIX DE L'ABO
Pour la Suisse: 1
» » »
Pour l'Etranger
Prix du Num
On s'abonne à to
de po

Bu

L'

C'est bon à
auront certain
mais difficile,

Sans doute,
que l'on ne po
justice gouver
de son choix;
si nous savion
dans les diffic
dans les quest
dit! Aussi bien
qui fournissent

Eh bien no
forcé dont nou
beau rêve, un
traire, une cho

Voyons d'al
tions de la loi
sons loi fribou
obligations qu
et qui dès lors
aucune disposi
un contrat. Au
plutôt des que
rique.

L'arbitre, c'
librement. On
qui préside.

Le **comprom**
donne aux arb
ou à naître.

Quand les a
parties, à les c
bles **composit**
L'arbitrage

FEUIL

DENNI

On était alors
trop de tous les
Henriette, moit
juvénile, s'était
à mettre des
des ampoules e
que de voir deu
les villageois r
avaient raison;
nommes d'Evian
péronnelles de
regards? Ce fu
le voisinage inn
pas rencontrer la